

Mons, le 18 décembre 2023

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le/les point(s) suivant(s) à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 19 décembre 2023 :

Séance publique

□ QUESTIONS ORALES D'ACTUALITÉ

- 1.1. Déclarations dans la presse d'une Députée régionale - Réaction.- Question de Madame la Conseillère Dorothee DE RODDER.
- 1.2. Déclarations dans la presse d'une Députée régionale - Politique touristique provinciale.- Question de M. le Conseiller Valéry GOSSELAIN.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

**Le Président du Conseil provincial
Armand BOITE**



Question d'actualité :

Dans un article paru récemment, la Députée-Bourgmestre de Jurbise a tenu des propos laissant sans voix toute personne connaissant un minimum notre Institution.

Adeptes des raccourcis, elle y déclarait, en évoquant le nécessaire financement des zones de secours, qu'entre un fonctionnaire provincial et un pompier son choix était fait.

Une sorte d'appel au licenciement au sein de notre institution !

Cette manière d'opposer des métiers du service public est choquante et outrancière mais finalement peu surprenante venant de l'élue...

Comment peut-on en arriver à des déclarations aussi pitoyables ?

Le respect des travailleurs appelle à davantage de décence.

Sa justification, à savoir une hiérarchie dans l'utilité des services, est tout aussi choquante : la Députée-bourgmestre méconnaît clairement les missions fondamentales menées par notre Province dans des secteurs aussi essentiels à la société que l'enseignement, l'action sociale, la culture ou l'aide aux petites et moyennes communes telles que la sienne.

Les agents provinciaux des différents services qui collaborent étroitement avec la Commune de Jurbise apprécieront.

Je suis choquée par ces propos et j'imagine que notre personnel peut légitimement se sentir heurté par de telles déclarations. Elles ne peuvent, en tout cas, pas laisser notre assemblée sans réaction.

Madame Galant semble ignorer les efforts ponctuels et structurels – depuis plus d'une décennie – que l'institution provinciale a fournis pour permettre d'apporter aujourd'hui à nos zones de secours la bagatelle de 200 millions d'€.

En siégeant au Collège de zone, la Bourgmestre devrait pourtant savoir que les deniers provinciaux soulagent les communes mais il est vrai la députée - Bourgmestre, autrefois ministre, n'est pas connue pour sa maîtrise des chiffres.

Tout comme nous respectons les nobles missions des pompiers hainuyers, nous pouvons attendre d'une bourgmestre, siégeant au Parlement wallon, un égal respect du travail accompli chaque jour par chacun de nos agents, dans nos écoles, dans nos structures d'accueil ou dans l'entretien des cours d'eau.

Semblant n'avoir de considération pour les services provinciaux que quand ils la servent, la bourgmestre de Jurbise a manifestement vite oublié l'efficacité de l'intervention de Hainaut Analyses quand il s'est agi de les solliciter pour le scandale des PFAS dans sa commune. Elle a fait pourtant partie des premières communes à contacter nos laboratoires provinciaux.

Je vous avoue que l'opiniâtreté avec laquelle la Députée wallonne dénigre la Province m'interpelle. Je n'y vois que deux explications, et je vous avoue que je me demande laquelle est la "moins pire" :

- soit il s'agit d'une méconnaissance profonde de la Province, de ses services et de ses agents et je m'étonne que, depuis le temps que Mme Galant est mandataire, elle n'ait jamais

pris le temps de consulter le site internet de notre institution, de rencontrer des agents, de visiter des services, ;

- soit il s'agit d'une volonté délibérée et puérile de détruire un niveau de pouvoir sur lequel elle n'a pas de prise... et c'est alors très grave... car les citoyens hainuyers attendent autre chose du débat politique et les 10.000 agents provinciaux méritent mieux que de la bassesse politique politicienne... ;

Malheureusement, je crains que la bêtise et l'ignorance n'y soient – cette fois – ci – pour rien, seule une volonté gratuite de nuire étant à l'œuvre.

Au vu de ce qui précède, j'invite Madame la députée Bourgmestre à faire un détour par la sagesse biblique et plus précisément à relire un passage de l'Évangile selon Matthieu chapitre 7, versets 3 à 5 :

"Hypocrite ! Enlève d'abord la poutre de ton œil ; alors tu verras clair pour enlever la paille qui est dans l'œil de ton frère"

Mr Lafosse, vous siégez au conseil et collège de la zone Hainaut centre, pouvez-vous nous confirmer la teneur des propos de Mme Galant et par la même occasion nous faire part de la réponse du collège pour que cette dernière recouvre la vue ?

Question posée par Monsieur le Conseiller provincial
Valéry Gosselain au Collège provincial

Monsieur le Président,
Monsieur le Gouverneur,
Mesdames et Messieurs les Députés provinciaux,
Chers Collègues,

Le groupe MR a également été interpellé par les déclarations d'une députée régionale rapportée par l'article de presse dont vient de vous faire écho notre collègue, Madame la Cheffe de Groupe PS, Dorothée DE RODDER.

Nous ne nous étendrons pas sur la forme qui, si elle doit être déplorée, reste typique et est même une caractéristique de son auteure.

Le groupe MR tient à faire savoir au Conseil qu'il ne tombera pas dans le piège que lui tend cette farouche opposante à l'Institution provinciale, à savoir celui de la division interne.

Rien n'est en effet plus efficace pour détruire et mettre à mal une organisation telle qu'une Institution publique que de provoquer une scission interne entre leurs composantes et à cet égard l'intéressée, probablement involontairement, fait preuve d'une malice particulière puisqu'elle tente de provoquer cette scission au sein de la majorité.

Je tiens à affirmer que le groupe MR de la Province de Hainaut, rejoint en cela par une grande majorité des militants libéraux, soutient plus que jamais l'Institution provinciale car nous sommes conscients (et cela semble échapper à cette députée fédérale) de l'extrême nécessité du maintien de notre Institution provinciale pour les services déterminants qu'elle et elle seule apporte quotidiennement à la population.

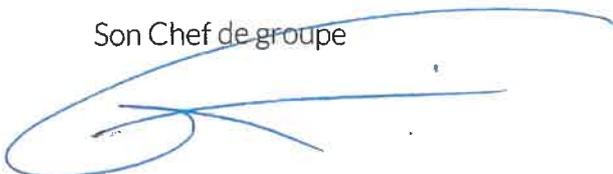
Puisque dans cet article, la Députée régionale s'épanche sur la politique touristique menée par la Province, prétendant en la non-existence de réforme, je me permets de poser la question suivante au Collège provincial :

« Pouvez-vous développer devant cette honorable assemblée les mesures concrètes qui ont déjà été entreprises dans le cadre de la politique touristique provinciale, plus particulièrement au niveau de ses réformes déjà entreprises ou à entreprendre ? ».

Je vous remercie de votre attention et remercie d'avance le Collège provincial de sa réponse.

Pour le groupe MR,

Son Chef de groupe



Valéry GOSSELAIN